
	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b> <b>Unger the Pill / Unger la Pilule</b> <b>UE (CA / FR)</b>	
---	---	---

La fiche de données de sécurité est conforme au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

Date de délivrance 30.07.2015

Date de révision 11.05.2022

### 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit Unger the Pill / Unger la Pilule UE (CA / FR)

N° article 13604 / 13605 / PL100 / PL500 / 15033 / HYSPO / ETSET

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

l'effet précis Description: Détergent

Groupe de produits Agent de nettoyage

Utilisation de la substance/  
préparation Nettoyant pour verre - non aérosol

Mises en garde relatives à  
l'utilisation Aucune contre-indication n'est identifiée.

Ce produit chimique peut être  
utilisé par le grand public Oui

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société Unger Enterprises LLC

Adresse administrative 425 Asylum Street

Code postal 06610

Ville Bridgeport, CT

Pays Etats-Unis d'Amerique

Numéro de téléphone +1 800 431 2324

Fax +1 800 367 1988

E-mail [unger@ungerglobal.com](mailto:unger@ungerglobal.com)

Site Internet

<http://www.ungerglobal.com>

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Identification comments

Pour les matières dangereuses [ou marchandises dangereuses] Incident - déversement, fuite, incendie, exposition ou accident - Appel jour ou de nuit CHEMTREC.

Dans États-Unis et Canada: 1-800-424-9300 ou +1 703-527-3887 CCN726541 (appels à frais virés acceptés).

Au Mexique, s'il vous plaît appelez + 1 203 366 4884 (appels à frais virés acceptés) entre 08h30-17h00 heure de l'Est (HNE / HAE).

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la  
Règlementation (CE) n° 1272/  
2008 [CLP / GHS]

Eye Irrit. 2; H319; Calculation method

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger (CLP)



Composition sur l'étiquette

Bicarbonate de sodium 70 - 82 % wt/wt, Acide citrique 15 - 25 % wt/wt, Sulfoacétate de lauryle de sodium 1,5 - 2,0 % wt/wt, Polyéthylène glycol 1,0 - 2,0 % wt/wt, Stéarate de magnésium 0,15 % wt/wt, FDC Bleu N ° 1 0,25 % wt/wt

Mentions d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Impact physicochimique

Cf. section 9 pour information physico-chimique.

Impact sur la santé

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut irriter les yeux et la peau.

Effets environnementaux

Cf. la section 12 pour l'information sur l'écologie.

Effets et symptômes en cas de mauvaises utilisations

Aucune information requise.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Contenu	Remarques
Bicarbonate de sodium	N° CAS: 144-55-8		70 - 82 % wt/wt	
Acide citrique	N° CAS: 77-92-9	Eye Irrit. 2; H319	15 - 25 % wt/wt	
Sulfoacétate de lauryle de sodium (US)	N° CAS: 1847-58-1	Acute tox. 4; H302 Acute tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE3; H335	1,5 - 2,0 % wt/wt	
Polyéthylène glycol	N° CAS: 25322-68-3		1,0 - 2,0 % wt/wt	
Stéarate de magnésium (US)	N° CAS: 557-04-0		0,15 % wt/wt	
FDC Bleu N ° 1 (US)	N° CAS: 3844-45-3		0,25 % wt/wt	
Description du mélange	Pastille. Solide. Bleu. 0% du mélange est constitué d'ingrédients (s) de toxicité inconnue.			

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Généralités	Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Inhalation	Compte tenu de la taille réduite de l'emballage, le risque d'inhalation est minime. EN CAS D'INHALATION: Aller à l'air frais et se reposer.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment immédiatement à l'eau claire pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. En cas d'irritation prolongée, se rendre aux urgences et apporter cette fiche.
Ingestion	Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Ne rien donner à boire si la victime est inconsciente. NE PAS FAIRE VOMIR ! En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Sensation de brûlure.
---------------------------	-----------------------

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Détails spécifiques sur les antidotes	Décontamination, un traitement symptomatique. Aucun antidote spécifique connu.
---------------------------------------	--

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Ce produit est incombustible. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant
------------------------------	--

compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyen d'extinction inapproprié Jet d'eau.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion Ce produit est ininflammable.

Produits de combustion dangereux Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Hydrocarbures. Produits de décomposition organiques. Sulfur dioxide (SO<sub>2</sub>). Sulfur trioxide (SO<sub>3</sub>).

## 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI) Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales Éviter la formation de poussière. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Précautions individuelles Assurer une protection individuelle appropriée (y compris une protection respiratoire) durant l'enlèvement du produit répandu dans une atmosphère confinée.

Produits de combustion dangereux Voir la section 5

Pour les secouristes Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Balayer vers le haut ou le sucer avec un aspirateur industriel, conserver dans des récipients fermés pour élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Autres instructions Cf. section 8 pour la protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré.
----------	--

### Conditions de conservation sécurisée

Prérequis pour les salles d'entreposage et les récipients de stockage	Stockage dans les couloirs, passages, escaliers, couloirs d'accès pour le public, les toitures, combles et les aires de travail est interdite.
---	--

Indications sur l'assemblage de l'entreposage	Aucune incompatibilité connus.
---	--------------------------------

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations	Voir la section 1.2
-----------------	---------------------

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom du composant	Identification	Valeurs limites	Année
Bicarbonate de sodium	N° CAS: 144-55-8	Valeur limite (8 h) : 5 mg/m <sup>3</sup> <b>Lettre de limite d'exposition</b> Lettre de code: OEL <b>Lettre de limite d'exposition</b> Description de la lettre: Occupational Exposure Limit / 8 hours (shift length) Source: Lettonie	
Valeur limite biologique		Procédures de surveillance recommandées: NIOSH 0500: Nombre de particules non réglementées ailleurs. OSHA PV2121: Détermination gravimétrique.	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Mesures relatives à l'organisation et visant à éviter l'exposition	L'hygiène du travail: Se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation du produit, avant de manger, boire et aller aux toilettes, et bien laver à la fin du quart de travail.
--	--

Mesures techniques visant à éviter l'exposition	Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis.
---	---

#### Protection des yeux / du visage

Protection des yeux	Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.
---------------------	--

#### Protection des mains

Protection des mains	Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.
----------------------	--

## Protection de la peau

Protection de la peau (autre que celle des mains)

Généralement vêtements de travail régulière suffisantes.

## Protection respiratoire

Protection respiratoire

Le système de protection des voies respiratoires n'est pas nécessaire sous des conditions normales d'utilisation. En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de poussières, porter appareil respiratoire approprié à filtre antiparticules (type P2).

## Hygiène / Environnement

Mesures d'hygiène spécifiques

Aucunes procédures particulières, mais une bonne hygiène personnelle est conseillée, surtout lors de la manipulation des produits chimiques. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Pastilles. Solide.
Couleur	Bleu.
Odeur	Inodore.
pH	Statut: À l'état de livraison Commentaires: Aucunes informations notées.  Statut: En solution aqueuse Valeur: 7,0 - 7,5 Méthode: 2% solution aqueuse
Point / intervalle de fusion	Valeur: > 200 °C
Point d'ébullition	Commentaires: Aucunes informations notées.
Point d'éclair	Commentaires: Aucunes informations notées.
Taux d'évaporation	Commentaires: Aucunes informations notées.
Inflammabilité	Aucunes informations notées.
Pression de vapeur	Commentaires: Aucunes informations notées.
Densité de vapeur	Commentaires: Aucunes informations notées.
Solubilité dans l'eau	Miscible illimité
Température de décomposition	Commentaires: Aucunes informations notées.
Viscosité	Commentaires: Aucunes informations notées.
Propriétés explosives	Pas explosif
Propriétés oxydantes	Pas oxydant

### 9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Commentaires: Pas de données disponibles
-------------------------	--

## Risques physiques

Contenu de VOC	Commentaires: Pas de données disponibles
----------------	--

Dimension de la particule	Commentaires: Aucunes informations notées.
---------------------------	--

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
------------	--------------------------------------

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.
-----------	--

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses dans des conditions de stockage et de manipulations régulières connues.
--------------------------------------	--

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Protéger de l'humidité.
---------------------	-------------------------

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Acides forts.
-------------------	---------------

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Organic decomposition products.
-------------------------------------	---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres données toxicologiques	ETA (Orale) 4695.00 mg/kg bw ATPE (Cutanée) 55000.00 mg/kg bw
-------------------------------	--

### Autres informations concernant les risques de santé

Inhalation	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. La poussière peut irriter l'appareil respiratoire.
------------	---

Contact avec la peau	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. La poussière a un effet irritant sur la peau humide. Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.
----------------------	---

Contact avec les yeux	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou faire pleurer les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.
-----------------------	---

Ingestion	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Le produit cause une irritation des muqueuses et peut causer des douleurs abdominales en cas d'ingestion. Ingestion may cause irritation of the gastrointestinal tract, vomiting and diarrhea.
Sensibilisation	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Mutagénicité	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Cancérogénicité, autres informations	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Propriétés tératogènes	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Toxicité pour la reproduction	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Pas de données disponibles, probablement pas de toxicité subchronique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Pas de données disponibles, probablement pas de toxicité chronique.
Danger par aspiration	Techniquement impossible à réaliser.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Composant	Acide citrique
Toxicité aquatique, poissons	<b>Valeur:</b> 1516 mg/L <b>Durée d'essai:</b> 96h <b>Espèces:</b> Lepomis macrochirus
Composant	Acide citrique
Toxicité aquatique, crustacés	<b>Valeur:</b> 120 mg/L <b>Durée d'essai:</b> 72h <b>Espèces:</b> Daphnia magna

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité, commentaires	Tous les composants organiques sont considérés biodégradables.
--	--

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel bioaccumulatif	Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.
--------------------------	---

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les effets possibles sur l'environnement.
----------	--

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Resultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique)	Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.
--	--



## 12.6. Autres effets néfastes

Potentiel d'appauvrissement de l'ozone (PAO)	Commentaires: La couche d'ozone effet n'est pas connu.
Potentiel de création d'ozone photochimique (PCOP)	Commentaires: De formation d'ozone effet n'est pas connu.
Potentiel de réchauffement de la planète (PRP)	Commentaires: Effet de réchauffement global n'est pas connue.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Préciser les méthodes d'élimination appropriées	Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Aucune méthode spécifique d'élimination nécessaire.
Réglementation en vigueur concernant les déchets	Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) [LCPE (1999) L.C. 1999, ch. 33] Partie 7 Contrôle de la pollution et gestion des déchets-
Produit classé déchet dangereux	Non
Emballage classé déchet dangereux	Non

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Commentaires	Aucunes recommandations.
--------------	--------------------------

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Commentaires	Aucunes recommandations.
--------------	--------------------------

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Commentaires	Aucunes recommandations.
--------------	--------------------------

### 14.4. Groupe d'emballage

Commentaires	Aucunes recommandations.
--------------	--------------------------

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Commentaires	Aucunes recommandations.
--------------	--------------------------

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucunes recommandations.
---	--------------------------

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Nom du Produit	Aucunes recommandations.
----------------	--------------------------

### Autres informations utiles

Autres informations utiles	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).
----------------------------	--

### ADR/RID Autres informations

ADR Other information	Aucunes recommandations.
-----------------------	--------------------------

### ADN Autres informations

Autres informations	Aucunes recommandations.
---------------------	--------------------------

### IMDG Autres informations

IMDG Other information	Aucunes recommandations.
------------------------	--------------------------

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Références (législation/ réglementation)	<p>Inventaires Internationales            USA: Tous les composés sont répertoriés sur l'inventaire du TSCA            Canada: Tous les composants sont répertoriés soit sur la DSL ou NDSL.</p> <p>Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS 2015), l'adoption du système général harmonisé de globale de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).            Loi sur les produits dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3), dernière modification 2015-02-11.            Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17), dernière modification 2015-02-11,</p>
--	---

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique réalisée	Non
Évaluation de sécurité chimique	Aucunes informations notées.
Scénarios d'exposition pour le mélange	No
Commentaires concernant les scénarios d'exposition	Aucunes recommandations.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Notes du fournisseur	Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.
----------------------	---

Liste des mentions H (de danger pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané.
Classification selon la Règlementation (CE) n° 1272/2008 [CLP / GHS]	Eye Irrit. 2; H319; Méthode de calcul.
Conseils relatifs à la formation	Pas pertinent.
Restrictions d'emploi recommandées	Pas pertinent.
Notes de l'utilisateur	Dans le cas de mélanger le produit avec d'autres produits ou dans le cas de traitement, les informations sur cette fiche de données de sécurité est pas nécessairement valable pour la nouvelle matière ainsi produite, autant que ne le dit expressément le contraire.
Version	1